



TOUTES ET TOUS EN GREVE à POLE EMPLOI le 20 octobre 2009

Les organisations syndicales signataires de ce texte ont convenu du constat suivant, des revendications communes et d'un appel à un mouvement national de grève de 24 heures le mardi 20 octobre dans l'ensemble du réseau et des services de Pôle Emploi.

Aujourd'hui, nous constatons tous les jours sur le terrain, dans les unités et les services, que la situation devient de plus en plus difficile et intolérable. Au nom de l'affichage d'une fusion « réussie », Pôle Emploi crée mal-être pour les agents et services dégradés pour les usagers .

Conditions de travail et de services aux usagers

Les conditions de travail se dégradent de plus en plus . Cette dégradation est provoquée par :

- le déploiement des Sites Mixtes et de l'Entretien Unique, fait au mépris des Instances Représentatives du Personnel (IRP) et à un rythme effréné
- des orientations et des formations professionnelles insatisfaisantes, déstabilisantes , ne permettant pas aux agents de rendre le service aux usagers,
- des convocations systématiques des demandeurs d'emploi profondément inadaptées à leurs besoins réels , qui leur nient toute possibilité d'être reçus à leur demande
- des taux de charge particulièrement lourds , avec des tailles de portefeuilles insupportables
- un nombre de CDD de plus en plus important
- une sous-traitance et une externalisation livrant aux organismes privés : la mission de placement et d'accompagnement des chômeurs , les plateformes téléphoniques et les services informatiques
- un management par objectifs dont sont également victimes les cadres , placés eux-mêmes sous pression permanente pour respecter des objectifs quantitatifs inatteignables...

Convention Collective Nationale (CCN) et Statut Public

Nous refusons qu'une CCN faite pour servir de référence individuelle et collective pendant de nombreuses années soit négociée à marche forcée.

Nous n'acceptons pas la finalisation d'une CCN soumise à signature alors que des points fondamentaux sont renvoyés à des négociations ultérieures sans aucune sécurité pour les salariés : formation, durée du travail, activités sociales et culturelles, retraites

De plus, sur un nombre important de points, le compte n'y est pas et les arbitrages et décisions de la Direction ne respectent pas les engagements de la Ministre sur le « meilleur des deux » , le texte ne contenant pas d'assurance sur la garantie de l'emploi.

En parallèle, nous exigeons que soit ouverte une négociation pour faire évoluer le Statut Public de 2003 et que le décret Fonction Publique modifiant la grille des catégories B soit respecté.

Quels que soient l'origine ou le statut des personnels, la continuité dans le versement des prestations œuvres sociales et activités sociales et culturelles doit être assurée.

Pour toutes ces raisons,

Nous disons :

- NON à la dégradation du service rendu aux usagers
- NON à la dégradation des conditions de travail
- NI incertitude, ni brouillard dans la négociation de la CCN

Nous exigeons le :

- RESPECT des procédures d'information/consultation des IRP
- RESPECT d'un rythme de négociation sérieux pour la CCN
- RESPECT du Personnel et des Métiers

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 20 octobre 2009